

# Chilleurs info



Bulletin municipal AVRIL 2021 - n°76



## Sommaire

### Portrait

### Informations générales

Remise de médailles aux Sapeurs-Pompiers  
Reprise du Docteur Duburg  
France Service  
SAFO  
Informations CCDP  
Départs et arrivées des secrétaires  
Bibliothèque municipale  
Un centenaire heureux et bien entouré  
Clotilde BORE : son premier ouvrage  
Nuisances sonores  
Brûlage des déchets  
Les Tracas de Paloma  
Ecole élémentaire : colis de Noël  
Présentation du CCAS  
Recette : Gigot d'agneau de 7 heures  
Le mot du jardinier  
Nos commerçants, artisans, producteurs,  
locaux et entrepreneurs à votre service

### Extraits de conseil

Conseil du 15 décembre 2020  
Conseil du 12 janvier 2021  
Conseil du 16 février 2021

### Travaux ou projets

Chemin des Sablonnets et Route de Marcilly  
City stade

### Associations

ACAC bibliothèque  
COC foot  
La Forestière  
Savoir-faire  
Les Amis des Roses  
L'escrime  
La Team'Mouv

### Un peu d'Histoire

L'ancre de la Place de Romand

## Le Mot du Maire

### Madame, Monsieur,

En février dernier, nous avons appris, avec beaucoup de tristesse et d'émotion, la disparition de Philippe LABRUNE. Philippe a été conseiller municipal durant deux mandats, de 2008 à 2020, au cours desquels il a mis ses compétences dans le domaine du bâtiment au service de notre Commune. Couvreur de profession, il a ainsi suivi activement différents chantiers dont celui consacré à la réfection d'une partie de la charpente et de la toiture de l'église. Ayant exercé les fonctions de formateur en centre d'apprentissage, Philippe a toujours eu à cœur de transmettre sa passion pour notre patrimoine et le travail des matériaux nobles.

Bon vivant, il ne se départissait jamais de son sourire et de sa bonne humeur.

Nous garderons de Philippe un excellent souvenir et le remercions pour tout ce qu'il a apporté à notre commune.

Nous avons également une pensée pour Sylvie PRIMOT, employée dans nos services techniques, disparue des suites d'une longue maladie le mois dernier. Très discrète, Sylvie se consacrait sans relâche à son travail qu'elle assurait très efficacement.

A leurs familles ainsi qu'à celles des chilleurois récemment décédés, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Un peu plus de bonheur avec notre nouveau centenaire, Narcisse GUINET, qui vient de célébrer ses 100 ans, chez lui à Gallerand, entouré de ses proches. C'est à notre connaissance, le premier homme chilleurois à atteindre ce cap symbolique et nous lui souhaitons tous nos vœux pour que sa santé puisse lui permettre de rester le plus longtemps possible à son domicile. Nous avons la chance, et c'est assez exceptionnel, d'avoir désormais deux centenaires sur notre Commune, un homme et une femme, avec Mme Fernande POTHEAU qui a soufflé ses 103 bougies au mois d'août dernier.

Nous complétons dans ce numéro le répertoire des activités commerciales et artisanales présentes sur notre Commune. N'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie si vous démarrez une activité afin que nous puissions mettre à jour ce répertoire.

Les travaux de réfection des terrains de tennis ont démarré, ceux du City Stade suivront aussitôt après et seront opérationnels au mois de juin. Les sports de plein air pourront peut-être se pratiquer à cette période. Espérons que les conditions sanitaires s'améliorent pour une reprise des activités en salles et que nos clubs sportifs et nos associations puissent de nouveau se retrouver.

Bon printemps à toutes et à tous.

Gérard LEGRAND

## MAIRIE DE CHILLEURS-AUX-BOIS

**Bureaux ouverts** du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H,  
les mardis et vendredis de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H  
et le samedi de 9 H à 12 H.

**Tél : 02.38.39.87.06** - Courriel: [mairie@chilleursauxbois.fr](mailto:mairie@chilleursauxbois.fr)

Site internet : [www.chilleurs-aux-bois.fr](http://www.chilleurs-aux-bois.fr) – Page Facebook : Mairie Chilleurs Aux Bois



**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

*Aurélie JEANNIN, conceptrice-rédactrice et écrivain, originaire de CHILLEURS-AUX-BOIS, vous emmène à la rencontre d'un ou d'une Chilleurois(e).*



## Aliette Berthault

**Médecin généraliste**

### Soigner avec le cœur

D'où viennent les vocations ? Ont-elles toutes une origine, une source sûre et certaine ? La jeune Aliette de dix ans qui accompagne son père secouriste à la Croix Rouge dans le Cher, qui fait le cobaye, observe les manœuvres, est-elle celle qui a inspiré Aliette BERTHAULT, médecin généraliste depuis près de 26 ans ? D'où ? D'où vient ce désir de devenir, à la première heure, infirmière ? Car là était le plan d'Aliette : devenir infirmière. L'histoire se tisse autrement et puisque le concours ne la laisse pas passer, Aliette s'engage dans une autre voie pour malgré tout, tenir son rêve : soigner. Ce sera donc médecine ! Le projet est ambitieux ; il y a tant à apprendre, tant à savoir pour honorer la magnifique responsabilité de soigner les autres. Mais Aliette BERTHAULT a ce recul posé, calme, de ces médecins qui prennent la mesure des choses sans les dramatiser : « Je ne suis pas un génie, j'ai besoin d'apprendre. Mais cela s'est fait tranquillement. » Tranquillement, elle apprend à devenir médecin. Les gardes, les sutures, les urgences, les stages. En 1995, en robe noire, étole d'hermine sur l'épaule, dans le plus vieux amphithéâtre de la faculté de TOURS, elle lève la main et lit le serment d'Hippocrate.

Aliette choisit ensuite de faire des remplacements. Elle va de cabinet en cabinet, dans des zones rurales exclusivement. « Je garde un souvenir parfait de mon premier remplacement. J'étais étudiante en sixième année et je remplaçais notre propre médecin de famille ! J'ai découvert avec cette expérience que j'avais appris à traiter des choses graves - des infarctus ! - mais pas des engelures ou des rhinopharyngites. Toutes ces petites pathologies qui font la vie d'un cabinet. » Après cinq ans, Aliette s'installe à SAINT JEAN DE LA RUEILLE. Pendant 16 ans, elle y soigne une patientèle à laquelle elle tient. « On dit qu'on a la patientèle

qui nous ressemble. Moi, j'aime écouter. À notre niveau, nous sommes un peu psychologues. Quand j'ai sauté le pas de reprendre le cabinet du docteur CLEMENT lorsqu'il est parti à la retraite, cela a été une vraie déchirure pour moi d'abandonner ma patientèle... »

Depuis 2013, Aliette BERTHAULT officie à CHILLEURS-AUX-BOIS. Ses journées de travail durent plus de 10 heures. Et pourtant, il y a en plus le service de « soins non-programmés » : deux heures deux fois par mois pour recevoir des patients qui ne sont pas les siens et pallier au manque de médecins sur le territoire. Il y a les quatre gardes par an à la maison médicale de PITHIVIERS. Il y a la création d'un centre (CPTS) pour regrouper les professionnels de santé. Depuis janvier, il y a les vaccinations du Covid, le mercredi matin et le week-end. « Le rythme est parfois difficile. Je vieillis ! Mais je ne sais rien faire d'autre ! Alors, je ne me pose pas de questions : je soigne. » Elle soigne. Depuis 2012, elle le fait même ailleurs, loin de CHILLEURS, en participant à des missions humanitaires à Madagascar avec l'association ARMADA. Là-bas, chaque année pendant quinze jours, naviguant sur la rivière de village en village, elle soigne des personnes éloignées de tout. « Médecins, infirmières, dermatologues, dentistes... Nous formons une belle équipe. Nous ne pensons qu'aux soins sans tout le côté administratif qui occupe beaucoup de temps dans notre quotidien de médecin. Nous apportons du bien-être, nous donnons et nous recevons. Les journées sont denses et longues mais c'est formidable. » Voilà comme Aliette semble voir la vie, sa vie de docteur : « Oui, c'est une responsabilité d'être médecin. Oui, il y a des plaintes et des douleurs dans mon cabinet. Mais chaque jour, aussi, il y a des rayons de soleil.

## Remise de médailles aux Sapeurs-Pompiers

L'année 2021 commence fort pour nos pompiers de CHILLEURS AUX BOIS. Une cérémonie en petit comité s'est déroulée le 27 février 2021, en vue de remettre les médailles au Caporal-Chef Florian CARLIER pour ses 15 ans (médaille de l'Union Départementale) et ses 10 ans (médaille du Ministère de l'Intérieur), mais aussi au Sergent-Chef Céline BAUDU, au Sergent-Chef Simon JOLIVET et à l'Adjudant Alexandre COLLADO pour leurs 15 ans (médaille de l'Union Départementale). Gérard LEGRAND, Maire de CHILLEURS AUX BOIS, leur a remis leurs médailles.

Nous félicitons nos nouveaux médaillés, leur nouveau Chef de Centre Officiel Alexandre COLLADO et le Caporal Florian PRINET pour son diplôme de Chef d'Équipe.

Nous les remercions pour leur dévouement.



## Dr Duburg

**Le Docteur Michel DUBURG**  
médecin généraliste

reprend ses consultations rue de Laveau à compter de mars 2021, sur rendez-vous uniquement.

Pour prendre rendez-vous, merci d'appeler au 02.38.39.87.26

## France service

### POUR RAPPEL :

Deux agents du Conseil Départemental du Loiret sont mis à votre service pour vous aider dans les démarches administratives du quotidien.

Un accompagnement personnalisé pour vos démarches en ligne, une mise en relation visiophonique avec un conseiller des organismes partenaires et un accompagnement à l'utilisation des services publics en ligne.

Jours de permanence en Mairie : les mardis de 14 H à 17 H et les jeudis de 9 H à 12 H.

Vous pouvez les contacter au 02.38.40.52.60 ou par mail à [mdd.pithiviers@loiret.fr](mailto:mdd.pithiviers@loiret.fr).

Vous pouvez venir avec ou sans rendez-vous.

## SAFO

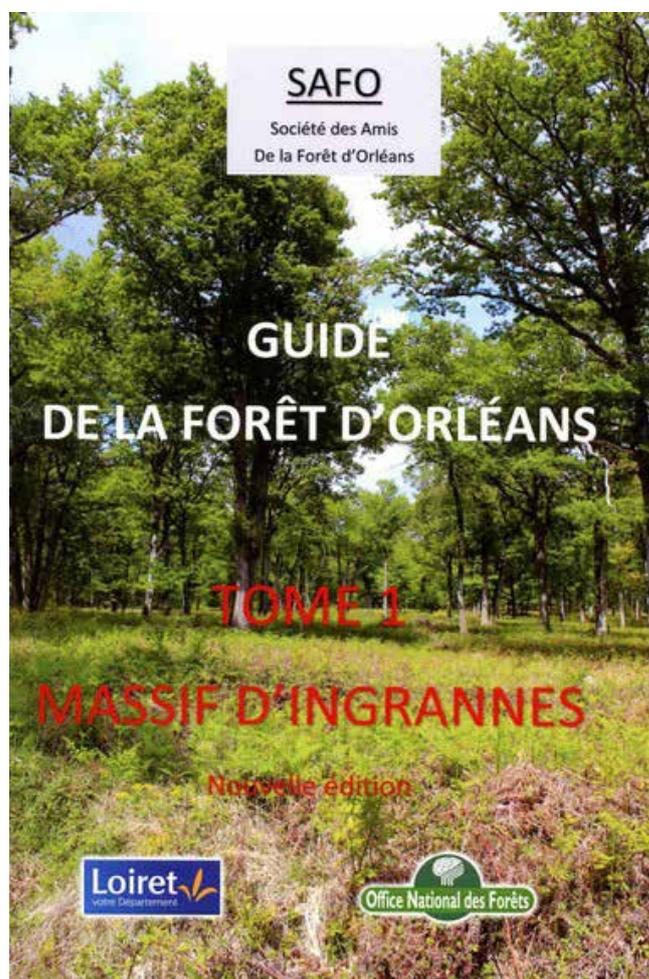
### Guide de la Forêt d'Orléans

La Société des Amis de la Forêt d'Orléans (SAFO) vient de publier les deux tomes de son guide de la Forêt d'Orléans dont le but est de faire connaître et aimer notre belle forêt, en permettant à chacun d'y découvrir ses richesses sur les plans culturel, historique et géographique ainsi que sa faune et sa flore.

Chacun des deux tomes est conçu en 4 parties :

- une présentation générale de la forêt et du massif concerné, avec des informations concernant la sylviculture, la chasse, la faune et la flore ;
- une fiche par commune pour chacun des deux massifs ;
- une fiche pour chacun des carrefours recensés sur la carte IGN (2319 OT), avec l'ajout du carrefour des Marmites (non nommé sur la carte) ;
- un dossier général comportant un lexique des termes forestiers ainsi que deux fiches ONF d'identification des feuillus ou des résineux et un index des noms de lieux.
- Vendu 15 €, le premier ouvrage correspond à une réédition, améliorée et enrichie, du guide consacré au Massif forestier d'INGRANNES au sein duquel se situe notre Commune tandis que le second, commercialisé au tarif de 19 €, est consacré à celui de LORRIS.

Vous pouvez vous procurer ces deux ouvrages à l'accueil de la Mairie après avoir au préalable pris rendez-vous au 02.38.39.87.06 (paiement par chèque uniquement).



# Informations CCDP

PITHIVERAIS

## PRESENTATION DE L'ACCUEIL

L'accueil de loisirs permet de répondre aux besoins des familles. Conscients de l'importance pour l'équilibre de l'enfant, nous souhaitons faire de ces moments collectifs des temps éducatifs à part entière, en complément du temps scolaire.

**Coordonnées de l'organisateur**  
Communauté de Communes du Pithiverais,  
5 route de Toury  
ZA la Moulin de Piastre  
Tel : 02 38 32 76 1

**Lieu de l'accueil de loisirs**  
Accueil de loisirs,  
22 rue des Irelles  
45170 Chilleurs-aux-Bois  
acmchilleurs@ccdp.fr  
Tel : 02 38 32 97 96 / 06 38 17 67 15

L'accueil de loisirs sans hébergement de Chilleurs est une structure accueillant des enfants de 3 à 11 ans (de la maternelle au CM2).

Les inscriptions se font uniquement au  
Guichet Unique, mairie annexe, 1 place  
Denis Poisson, 45300 Pithiviers.  
Tel : 02 38 32 06 31  
Mail : guichet.unique@ccdp-pithiviers.fr

La structure est ouverte de 7h15 à 18h30 et les horaires d'accueil sont les suivants : le matin de 7h15 à 9h30, les milis de 11h45 à 12h et de 12h30 à 14h et le soir de 16h30 à 18h30.

Pour la période de mars,

Les élémentaires participeront à un projet sur le Handicap avec l'intervention de l'association des chiens guides d'Orléans. L'objectif est de sensibiliser les enfants à la différence.

Chez les maternelles, nous proposerons pour cette période, un thème sur les châteaux, princes et princesses avec une visite du Château de Chameroles à Chilleurs-aux-Bois.

Une approche sera également développée autour du cirque, de l'équilibre alimentaire, des émotions et du recyclage. Et comme toujours, d'autres activités pour tous !

TABLEAU PREVISIONNEL DES DATES DE RESERVATIONS - ALSH 2020-2021

Périodes	Dates de réservations			Date limite d'inscription
	de	à	à	
Mercredi	17/07/2020	18/08/2020	21/08/2020	
SEPTEMBRE - OCTOBRE				
Vacances d'AUTOMNE du 18/10 au 30/10/2020	11/09/2020	30/09/2020	02/10/2020	
Mercredi	18/09/2020	21/10/2020	23/10/2020	
NOVEMBRE - DECEMBRE				
Vacances de FIN D'ANNEE du 21/12/2020 au 01/01/2021				
Mercredi	08/11/2020	09/12/2020	11/12/2020	
JANVIER - FÉVRIER				
Vacances d'HIVER du 22/01 au 09/02/2021	04/01/2021	03/02/2021	06/02/2021	
Mercredi	13/01/2021	17/02/2021	19/02/2021	
MARS - AVRIL				
Vacances de PRINTEMPS du 20/04 au 21/05/2021	05/03/2021	03/04/2021	06/04/2021	
Mercredi	28/03/2021	28/04/2021	30/04/2021	

Les dates de ce tableau restent prévisionnelles et sont susceptibles d'être modifiées.

Les ALSH de CHILLEURS ne sont ouverts que le dimanche matin des vacances scolaires.



## ANIM'ADO, C'EST QUOI ?

La structure jeunesse ANIM'ADO est un lieu d'animations et d'accueils libres pour les adolescents de 11 à 17 ans révolus résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Du Pithiverais, encadrés par 2 animateurs professionnels.

## ANIM'ADO, C'EST OÙ ?

ANIM'ADO se situe à la Maison des Jeunes (MJ)  
8 rue des déportés à Chilleurs-aux-Bois

## ANIM'ADO, C'EST QUAND ?

► **HORS VACANCES SCOLAIRES : ACCUEILS LIBRES ET/OU ANIMATIONS/SORTIES/SOIRÉES**  
les MERCREDIS DE 14H00 à 18H00

les VENDREDIS DE 16H30 à 19H00  
1 soirée festive par période le VENDREDI SOIR  
1 sortie/animation par période le SAMEDI SOIR

► **PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES** (sauf vacances de Noël)  
ANIMATIONS/SORTIES/SOIRÉES à la journée ou demi-journée  
Du LUNDI au VENDREDI de 10H00 à 17H00 (horaires pouvant varier suivant les activités).

Un service de transport peut être proposé aux jeunes habitant la CCDP selon le programme et le nombre de places disponibles.

Le programme d'animation est disponible sur le site de la CCDP, sur la page facebook "animado", à la Maison des Jeunes et dans les collèges du secteur.

Retrouvez nous également sur la plateforme DISCORD disponible en téléchargement sur téléphone ou PC.

## ANIM'ADO, COMMENT S'INSCRIRE ?

Une adhésion annuelle de 6€ est demandée: elle est dégressive (-0.5€ par mois).

Un dossier d'inscription et le règlement intérieur de la structure sont à remplir et signer pour valider l'inscription de votre jeune. Le dossier est disponible sur le site de la CCDP et à la MJ

CONTACT ANIM'ADO : 06 74 88 39 91 - CEDRIC.LASCOMBE@CCDP.FR

facebook PAGE "ANIMADO"

## Départs et arrivées

### Au revoir et merci à Sandra et Christiane, Bienvenue à Valérie et Élodie

Bien connues des Chilleurois, Sandra GIBERT et Christiane LEVASSEUR ont quitté les services municipaux après y avoir consacré une quinzaine d'années chacune. Monsieur le Maire et le Conseil municipal les remercient pour la qualité du travail accompli durant toutes ces années au service de notre commune et de ses habitants ainsi que pour tout ce qu'elles nous ont apporté. Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions respectives.

Sandra et Christiane sont remplacées par Valérie FOURAGE et Élodie POULIQUEN qui ont pris leurs fonctions au sein de notre commune en février dernier. Nous vous les présenterons plus en détail dans notre prochain numéro, de même que leurs collègues des services administratifs.



## Bibliothèque municipale

Nous vous rappelons que la bibliothèque municipale est ouverte à toutes et à tous.

Adresse : rue des Ateliers dans la Zone artisanale de la Rouche à CHILLEURS AUX BOIS

### Jours et horaires d'ouverture (pendant cette période de couvre-feu) :

Lundi : de 17 H à 18 H 45

Mercredi : de 16 H à 17 H 45

Samedi : de 10 H à 12 H

Contact mail : bibliothequechilleurs@orange.fr

## Un centenaire heureux et bien entouré

Natif de Gallerand, Narcisse GUINET est une personnalité bien connue de nombreux Chilleurois.

Ayant toujours habité sur notre commune dont il est un témoin privilégié des nombreuses évolutions, il a fêté ses 100 ans le 21 mars dernier.

Toujours alerte et autonome, Narcisse vit à son domicile et est particulièrement attaché à l'environnement de notre commune au sein duquel il a beaucoup travaillé dès son plus jeune âge, que ce soit dans les champs, en forêt ou dans les jardins.

Une carrière professionnelle bien remplie qui s'est terminée dans une entreprise de NEUVILLE-AUX-BOIS. Pendant la guerre, Narcisse a été envoyé 2 ans en Allemagne, à NUREMBERG, dans le cadre du Service du Travail Obligatoire (STO).

La famille est également importante pour ce Chilleurois, huitième d'une fratrie de 11 enfants. Narcisse a eu 4 enfants. La famille s'est agrandie et compte désormais 7 petits-enfants, 11 arrière-petits-enfants et 1 arrière-arrière petit enfant !

Monsieur le Maire et des adjoints ont eu le plaisir de lui remettre le 21 mars, le jour de son anniversaire, un panier rempli de douceurs qu'il affectionne tout particulièrement.

C'était un évènement marquant pour notre village car Narcisse est devenu le premier centenaire homme de notre commune.

Narcisse vit toujours dans sa maison de Gallerand, heureux et bien entouré. Nous lui souhaitons de profiter de cette vie encore de nombreuses années.



## Clotilde Boré,

### Une jeune auteure chilleuroise passionnée

Clotilde BORÉ est une chilleuroise passionnée par l'univers littéraire et affichant, depuis le plus jeune âge, un goût prononcé pour l'écriture à laquelle elle consacre plusieurs heures par jour. Les mots lui viennent naturellement tandis que Clotilde cultive sa passion en tissant des liens avec d'autres auteurs. Son plaisir d'écrire, elle souhaite également le partager avec ses lecteurs. Elle vient ainsi d'éditer, aux éditions Livresque, le premier ouvrage d'une trilogie. Baptisé « Derrière les voiles », ce dernier s'inscrit pleinement dans l'univers fantastique et raconte l'histoire qui réunit, à travers des intrigues divines, deux elfes que tout oppose. Dans « Derrière les voiles », les frontières entre les dimensions vacillent. L'ouvrage est

intéressant à plus d'un titre, notamment parce qu'il voit le style de son auteure évoluer au fil des pages. Pour l'écriture, Clotilde s'est inspirée de son imaginaire, forgé notamment par sa culture littéraire, avec cependant le souci de ne pas se laisser embarquer dans ce qu'elle connaît. Le livre présente ainsi une vraie originalité.

L'ouvrage est disponible en librairies, sur le site internet de l'éditeur ou sur les plateformes de libraires en ligne. On peut également le trouver à la bibliothèque de CHILLEURS AUX BOIS.



## Horaires pour les tontes

Nous profitons de l'arrivée des beaux jours pour vous rappeler que la réalisation des travaux de bricolage ou de jardinage, par les particuliers, à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc... ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30**
- **Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00**
- **Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00**

Merci de respecter ces horaires pour le bien-être de tous.

## Brûlage des déchets

Tout brûlage à l'air libre est interdit ! En raison de ses impacts environnementaux et sanitaires importants, le brûlage des déchets est une pratique interdite et illégale.

### Pourquoi cette interdiction ?

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve.

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

### En cas de non-respect de l'interdiction

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

## Les Tracas de Paloma

Paloma est une jeune Chilleuroise de 4 ans souffrant d'une maladie génétique extrêmement rare (seule une trentaine de cas diagnostiqués dans le monde) la rendant polyhandicapée et épileptique sévère pharmaco-résistante. Mais, Paloma est surtout une petite fille battante, le regard pétillant et animée par une folle envie de vivre. Si elle ne peut parler, elle a bien d'autres manières de s'exprimer qui lui sont propres. Beaucoup de choses passent ainsi par un regard, un sourire. Paloma utilise aussi de petits bruits qui lui permettent de communiquer. La petite chilleuroise est également très bien entourée par sa famille et les nombreux soutiens qu'elle reçoit. Ses parents, tout comme ses frères Mathéo, Nino et Pablo ont, en effet, appris à vivre avec la maladie de Paloma. Coralie, sa maman est ainsi devenue une véritable infirmière tandis que le combat ne porte pas uniquement contre la maladie, la famille devant également jongler entre les nombreux rendez-vous et séances d'hospitalisation qu'imposent le suivi de Paloma, affronter les complexités administratives et autres embûches de tous ordres. L'extrême rareté de la maladie dont souffre Paloma rend la situation d'autant plus complexe, empêchant d'avoir un recul suffisant et rendant le moindre équipement particulièrement onéreux, une poussette ou une table à langer adaptée se chiffrent tout de suite à plusieurs milliers d'euros. De nombreuses dépenses n'étant pas prises en charge ou ne l'étant que partiellement, l'association "Les tracas de Paloma" a été créée afin de venir en aide à la famille en contribuant au financement des soins. Mais, le soutien financier ne saurait être le seul objet de l'association. Coralie, la maman de Paloma, nous confie ainsi que, grâce aux Tracas de Paloma, de belles

rencontres ont pu être effectuées et de beaux moments partagés. Autant d'attentions, de signes de solidarité ... qui font du bien. Une page Facebook a également été créée afin d'entretenir les liens et donner des nouvelles de Paloma.

Parmi les actions déployées en lien avec l'association, une course solidaire reliant PUISEAUX à notre commune a été organisée le dimanche 7 février dernier. De nombreux coureurs et cyclistes se sont mobilisés pour l'occasion ainsi que des élus et membres d'associations de notre commune (COC Foot et Amicale des Sapeurs Pompiers). Pas moins de 350 kg de bouchons ainsi que de nombreux dons ont été recueillis à cette occasion. Sachez, en effet, que les bouchons de nos bouteilles plastique sont particulièrement précieux. La municipalité de CHILLEURS-AUX-BOIS a également décidé de verser une subvention de 200 € à l'association « Les tracas de Paloma ».

### Comment soutenir Paloma et sa famille ?

- En déposant vos bouchons dans les collecteurs prévus à cet effet, un collecteur est notamment à votre disposition à la Mairie.
- En participant à la cagnotte en ligne accessible depuis le lien suivant : <https://www.leetchi.com/c/les-tracas-de-paloma>
- Vous avez un ou plusieurs bidon(s) type bidons bleus ? Ils intéressent tout particulièrement l'association car ils sont très utiles pour le stockage et le transport des bouchons.



## Ecole Élémentaire Colis de Noël

Les représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire, soutenu, par le corps enseignant, ont organisé une collecte de boîtes de Noël pour les plus démunis. Il y a eu plus de 60 paquets récoltés au sein de l'école élémentaire de CHILLEURS AUX BOIS. Cet élan de solidarité a été plus que bien accueilli par les enfants et parents. Les bénévoles de l'association « Les mains tendues » ont effectué la distribution auprès des plus dépourvus.



## Présentation du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose un ensemble de prestations afin de remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les enfants et les jeunes, les personnes sans emploi, les personnes âgées, isolées, ou en situation de handicap ...

Outre les aides directes (aides alimentaires, Présence verte ...), le CCAS apporte un soutien moral. Il se veut un espace d'écoute et d'échanges. Le CCAS peut également mettre les habitants en relation avec une assistante sociale ou maternelle.

Présidé par le Maire, il est composé de membres du conseil municipal et de personnes de la société civile. En font ainsi partie : Sylvie BALDOUIN, Cathy BARBIER, Jean-Claude BOUDIN, Philippe COLMAN, Evelyne DENIAU, Nelly KALINOWSKI, Karine LE GOVIC, Bruno LEBRUN, Véronique LEGRAND, Ysabelle PATY, Marie-Pierre RENAUD et Sylviane TARRON.

Si vous rencontrez une difficulté, n'hésitez pas à vous adresser à la Mairie. Vous serez recontacté par un membre du CCAS.

### A NOTER

Une collecte alimentaire est organisée à destination des familles nécessiteuses de notre commune les samedis 17 et 24 avril 2021 de 9 H à 12 H en Mairie.

Nous avons particulièrement besoin de denrées non périssables, petits pots pour bébés, lait, couches, produits d'hygiène... Merci pour votre générosité.

## Recette

### LE GIGOT DE 7 HEURES

Ingrédients

De la patience

- 1 gigot d'agneau de 2,5 kg
- Sel/poivre/bouquet garni
- 200 g de carottes
- 300 g d'oignons
- 500 g de tomates pelées
- 250 g de couenne
- 10 cl de cognac
- 30 cl de bouillon de bœuf
- 50 cl de vin blanc
- 10 cl d'huile d'olive

1/ Saler et poivrer le gigot. Le faire revenir dans de l'huile chaude.

2/ Tapisser de couenne le fond d'une cocotte. Y déposer le gigot entouré des carottes, oignons et tomates.

3/ Ajouter le reste des ingrédients, saler et poivrer.

4/ Faire cuire 7 H au four à 160°C, thermostat 5-6.

5/ Rectifier l'assaisonnement et servir à la cuillère dans la cocotte (la particularité de ce gigot est d'être fondant au point qu'on puisse le couper à la cuillère).

A présent, nous avons 7 heures pour nous procurer une bouteille de Saumur-Champigny ou de Bourgueil pour servir avec ce gigot.

Bon appétit



# Le mot du jardinier



## Le potager au naturel

Super article paru sur la revue L'OISEAU MAG été 2020 de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) qui résume bien les bons gestes au jardin.

Qui dit potager au naturel (ou potager bio) dit abandon des intrants chimiques (pesticides, engrais chimiques, etc.) au profit de l'utilisation de pratiques simples (binages, paillages, associations de plantes...) dans le but de protéger la faune et la flore du sol (micro-organismes indispensables à son bon équilibre), la vie du sol étant bien la clef de la fertilité et de la santé d'un jardin !

L'humus-indispensable est un garde-manger de matières organiques nécessaires aux plantes :

il retient l'eau et contient les éléments minéraux dont ces dernières ont besoin pour grandir. L'humus allège les sols lourds et améliore la texture des sols sableux. Il est donc nécessaire d'en apporter sous forme de compost mûr si la terre de son futur potager n'est pas assez riche ou fertile (ni noir, ni facile à travailler). Protéger la terre, pour un potager naturel, c'est lui fournir une couverture sur sols nus par des paillages (déchets de tontes saines, bois rameaux fragmentés BRF, compost en surface, paille, etc.).

C'est aussi limiter les bêchages profonds qui nuisent à cette vie du sol, en binant en surface pour casser la croûte ou à la grelinette pour ne pas détruire les différentes couches du sol afin de préserver la vie des micro-organismes.

C'est également limiter l'apport d'engrais de synthèse en préférant les grands pourvoyeurs de matières organiques et boosters de croissance ou anti-maladies (purins d'ortie ou de consoude).

Sans oublier bien sûr la rotation de cultures (jamais la même famille de légumes-feuilles, fruits, racines à suivre avec alternance de légumes gourmands, moins et peu exigeants sur une même parcelle).

Profiter enfin des associations bénéfiques des plantes entre elles : certaines se stimulent et sont des répulsifs efficaces contre les maladies de leurs voisins.

Ne pas abuser des arrosages

Certains légumes ont besoin de plus d'eau que d'autres (légumes-feuilles et fruits comme les salades, tomates, courgettes, melons, etc.) En revanche, les tubercules et bulbes se passent très bien d'arrosage une fois formés (pommes de terre, oignons, échalotes, ail...). Pas d'excès d'eau non plus en début de cultures sinon les plantes s'habituent.

Au printemps, arroser le matin (deux fois par semaine en sol sain suffisent) et plutôt le soir en été par temps chaud. Un binage régulier favorise l'aération du sol et permet une bonne pénétration de l'eau.

Les purins de plantes (ortie, ail, prêle, consoude) fortifient légumes et fruitiers. Ils éloignent les ravageurs (pucerons, nématodes, campagnols) tout comme certaines plantes répulsives (soucis, tagètes, œillets d'Inde, aromatiques) à installer d'office entre les rangs de légumes.

Tous ces gestes de bon sens favoriseront ainsi la présence d'une faune sauvage bien utile, car régulatrice d'insectes ravageurs au potager comme :

- *La coccinelle et sa larve, qui dévorent plus de 100 pucerons par jour.*
- *Le perce-oreille, qui se nourrit d'une grande quantité de pucerons, acariens et chenilles, notamment dans les fruitiers : suspendre des pots en terre remplis de paille dans les branches des fruitiers pour lui assurer le gîte. Il vous le rendra bien...*
- *Le carabe, qui raffole des limaces, escargots et chenilles.*
- *La larve de syrphé (mouche butineuse semblable à une guêpe, mais au corps plus large et plat), qui consomme de nombreux pucerons.*

De ce fait, semer des fleurs annuelles ou bisannuelles (bourrache, capucines, zinnias, tagètes...) entre les rangs de légumes pour attirer ces insectes utiles en laissant certaines grainer en automne (asters, cosmos, bleuets) s'avère très utile.

Ne pas oublier non plus que la musaraigne – rongeur exclusivement insectivore contrairement au mulot herbivore – se nourrit de vers blancs, chenilles, limaces et escargots. Par ailleurs, la présence de vers de terre est le signe d'un bon équilibre de sols non tassés ou asphyxiés !

Pour parfaire le tout, un potager au naturel aura quelques coins sauvages (friche de graminées, orties, tas de bois ou de pierres, lierre et même ronce) utiles aux insectes auxiliaires, crapauds, hérissons, orvets, passereaux... pour une vraie diversité dans un potager sain !

## ASSOCIATION DE PLANTES COMPAGNES BENEFIQUES

Elles se protègent mutuellement, comme :

- Tomates et basilic contre le mildiou,
- Haricots nains et pommes de terre ou haricots grimpants et maïs qui lui sert de tuteur tandis que le haricot apporte à ce dernier de l'azote.
- Tomates et choux car elles éloignent la mouche blanche du chou (altise).
- Cerfeuil et salades pour éloigner les limaces.
- Carottes et poireaux qui se protègent mutuellement de la mouche de la carotte et du ver du poireau.

**Un grand merci à Monsieur Laurent VALLEY pour sa collaboration pour les décorations de Noël.**



# 9 Et puisqu'on parle beaucoup de biodiversité ...

## PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, C'EST AUSSI NOUS PRÉSERVER



**LE CONSTAT EST SANS APPEL :** les extinctions d'espèces s'accroissent et la biodiversité décline à un rythme sans précédent. Des conséquences graves sur les moyens de subsistance, les économies et la qualité de vie sont déjà perceptibles. Nous pouvons tous agir.



## CE QUI MENACE LA BIODIVERSITÉ

**Les causes de l'érosion de la biodiversité sont bien identifiées :** elles résultent des activités humaines. Elles n'ont pas toutes le même impact mais, en bien des lieux, leurs effets se cumulent.

**La destruction et la fragmentation des habitats naturels**  
Quand une forêt primaire est convertie en culture ou en pâture, quand des prairies et des haies laissent place à une autoroute, quand un centre commercial est bâti sur des terres agricoles, quand un marais est asséché, un cours d'eau fragmenté par des barrages, une mine creusée à ciel ouvert, nombre d'êtres vivants disparaissent directement ou indirectement.

**La surexploitation des ressources naturelles**  
La pêche industrielle ne laisse pas aux espèces marines le temps de reconstruire leur population. La surexploitation forestière récolte des arbres âgés de plusieurs siècles. Les pratiques illégales de chasse et de commerce mettent en péril des espèces végétales et animales.

**L'introduction d'espèces exotiques envahissantes**  
Certaines espèces exotiques, importées volontairement ou par accident dans une région, se révèlent envahissantes et affectent les espèces indigènes, les habitats naturels, le fonctionnement des écosystèmes, voire la santé humaine.

**Le changement climatique global**  
L'utilisation de combustibles fossiles, gaz, charbon et pétrole émet des gaz à effet de serre provoquant un réchauffement de l'atmosphère avec effets en cascade : augmentation de la température de l'océan et élévation du niveau de la mer, fonte des glaciers, perturbation des précipitations, tempêtes violentes plus fréquentes, disparition d'habitats et de certaines espèces qui ne pourront s'adapter à ces bouleversements.

**Les pollutions de l'air, de l'eau et des sols**  
Les rejets toxiques ou en excès, d'origine domestique, industrielle et agricole comme les pesticides, les métaux lourds, les solvants contaminent les eaux, s'infiltrent dans le sol jusqu'aux nappes phréatiques ou s'introduisent, comme les plastiques, dans les chaînes alimentaires, les perturbent et compromettent la survie de certains maillons. Bref, ces rejets ainsi que la pollution lumineuse bouleversent les écosystèmes naturels.

## LA BIODIVERSITÉ EST IRREMPLAÇABLE POUR NOS SOCIÉTÉS HUMAINES

La biodiversité assure notre qualité de vie en nous rendant bien des services. Les enjeux de sa préservation sont majeurs car il en va de l'avenir de l'humanité.

**Elle produit notre oxygène**  
Les végétaux terrestres, mais aussi des microalgues marines, produisent l'oxygène que nous respirons. Ils purifient l'air en captant certains polluants.

**Elle assure une eau de qualité**  
Les différents micro-organismes et champignons qui vivent dans les milieux humides contribuent à épurer l'eau en dégradant les pollutions organiques et en piégeant les métaux lourds.

**Elle fournit des matières premières**  
Le bois pour bâtir, nous abriter, nous chauffer et les fibres, coton et laine, pour nous vêtir sont des produits de la biodiversité, tout comme le pétrole dérivé du plancton, le charbon issu d'anciennes forêts.

**Elle régule le climat**  
Les formes de vie dans l'océan, le sol et les forêts régulent le climat en fixant une partie du CO<sub>2</sub> présent dans l'atmosphère. Les milieux naturels absorbent 60% de nos émissions de gaz à effet de serre.

**Elle amortit les chocs**  
Les forêts préviennent l'érosion et les glissements de terrain. Les plantes côtières maintiennent les dunes et le trait de côte. Les zones humides régulent les inondations.

**Elle est la base de notre alimentation**  
Végétaux, viande, produits de la mer... La biodiversité est notre trésor de ressources alimentaires. La richesse des récoltes dépend des insectes pollinisateurs mais aussi des champignons, vers de terre et autres invertébrés présents dans la terre et qui la rendent fertile.

**Elle assure une eau de qualité**  
Les différents micro-organismes et champignons qui vivent dans les milieux humides contribuent à épurer l'eau en dégradant les pollutions organiques et en piégeant les métaux lourds.

**Elle régule le climat**  
Les formes de vie dans l'océan, le sol et les forêts régulent le climat en fixant une partie du CO<sub>2</sub> présent dans l'atmosphère. Les milieux naturels absorbent 60% de nos émissions de gaz à effet de serre.

**Elle amortit les chocs**  
Les forêts préviennent l'érosion et les glissements de terrain. Les plantes côtières maintiennent les dunes et le trait de côte. Les zones humides régulent les inondations.

**Elle est la base de notre alimentation**  
Végétaux, viande, produits de la mer... La biodiversité est notre trésor de ressources alimentaires. La richesse des récoltes dépend des insectes pollinisateurs mais aussi des champignons, vers de terre et autres invertébrés présents dans la terre et qui la rendent fertile.

## LA BIODIVERSITÉ SE RACONTE

Aucun être vivant n'est vraiment autonome : nous dépendons tous les uns des autres et de notre environnement. La biodiversité regorge d'exemples de liens qui se nouent entre tous les êtres vivants.

### Où l'on découvre que même nos constructions reposent sur le vivant

Qui penserait que les humains peuvent construire des ouvrages comme le viaduc de Millau grâce à l'activité de la biodiversité ? Et pourtant les sédiments utilisés pour fabriquer le béton ont été formés par des algues microscopiques à coque calcaire il y a 150 millions d'années. Le pétrole résulte de la décomposition de végétaux il y a 100 millions d'années. Quant au fer, sa fabrication est rendue possible notamment grâce à l'oxygène produit par des bactéries il y a 3,5 milliards d'années.

### Où l'on voit que des prédateurs nous protègent de maladies

Une maladie comme celle de Lyme est très grave pour les humains. Elle nous est transmise par des tiques qui par ailleurs passent une partie de leur vie dans la fourrure des rongeurs. Plus les tiques sont nombreuses, plus le risque qu'elles soient infectées par des bactéries pathogènes est grand. Aussi, quand des prédateurs comme le renard, le putois ou la fouine sont bien présents, ils font baisser le nombre de rongeurs et donc de tiques. De vrais agents sanitaires !

### Où l'on vérifie qu'on a toujours besoin de plus petit que soi

Dans les années 1960, les pâturages occupés par les bovins importés en Australie depuis le XVII<sup>e</sup> siècle étouffaient sous les bouses. Car les insectes autochtones aptes à dégrader les crottes de moutons ignoraient celles des bovins. Pendant une quinzaine d'années, des milliers de bousiers, insectes spécialisés dans la dégradation des excréments de mammifère, ont été importés d'Afrique du Sud et d'Europe jusqu'à trouver l'espèce qui, sous le climat australien, sauverait les prairies.

## LA BIODIVERSITÉ EST VICTIME D'ÉROSION MASSIVE

Depuis 200 ans, les espèces disparaissent 10 à 1 000 fois plus rapidement que le rythme naturel. Or, dans la nature, tout est interconnecté. Chaque disparition d'espèce compromet les équilibres naturels. Avec l'érosion massive de la biodiversité, c'est l'édifice entier qui menace de s'effondrer.

Plus de **85%** des zones humides ont été détruites depuis la fin du 18<sup>ème</sup> siècle.

Plus d'**1/3** des récifs coralliens et des mammifères marins sont menacés.

**60%** des populations de vertébrés ont décliné entre 1970 et 2014 au niveau mondial.

**30%** des oiseaux des champs ont déjà disparu en France en 15 ans.

**1 million** d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction au cours des prochaines décennies.

**40%** des espèces d'amphibiens risquent de disparaître à brève échéance de la surface de la Terre.

Les **3/4** des habitats les plus riches en faune et flore en France sont en mauvais état.

**40%** des espèces d'insectes sont en déclin au niveau mondial alors que les 3/4 des cultures alimentaires en Europe dépendent des insectes pollinisateurs.

### Le saviez-vous ?

Nous entrons dans la sixième extinction de masse. Désormais, pour tout projet d'aménagement, il faudra éviter les impacts sur la biodiversité, à défaut, les réduire, ou en dernier ressort les compenser.

### EN FRANCE

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016 a renforcé le cadre juridique de la préservation de la biodiversité.

Le plan national biodiversité vise à mobiliser l'ensemble de la société. Il comporte 24 objectifs : développer la nature en ville, limiter la consommation d'espaces naturels, mettre fin aux rejets de plastique en mer d'ici 2025, réduire l'usage des pesticides, les pollutions lumineuses, créer de nouvelles aires protégées...

Les parcs naturels marins et les parcs nationaux sont des espaces naturels protégés qui abritent une biodiversité riche mais fragile. Ce sont des lieux de connaissance de la nature, de protection d'écosystèmes remarquables et de développement durable des activités économiques ou de loisirs. Face à l'érosion de la biodiversité et aux changements globaux, ce sont des lieux indispensables de préservation et de résilience de la biodiversité pour toutes les espèces, dont l'être humain !

La trame verte et bleue veille à la préservation et à la remise en bon état des espaces de nature les plus riches en biodiversité mais aussi des liens entre ces espaces qui sont parfois éloignés et isolés les uns des autres par des routes, des voies ferrées, des grillages, des barrages sur les rivières. Indispensables pour que les espèces puissent se déplacer, se nourrir et se reproduire, ces corridors écologiques doivent être pris en compte par les collectivités dans l'aménagement du territoire.

Les territoires engagés pour la nature sont des collectivités qui s'engagent à agir pour la biodiversité en créant des espaces naturels, des alternatives aux pesticides, en introduisant des aliments biologiques à la cantine, en créant des zones d'expansion des crues pour prévenir les inondations, en favorisant l'écotourisme... Un dispositif analogue va se déployer pour les entreprises.

### Le saviez-vous ?

1<sup>ère</sup> évaluation internationale de la biodiversité  
Un déclin de la nature sans précédent, une augmentation de la consommation de ressources qui s'accroît... En mai 2019, les experts mondiaux de l'IPBES ont rendu leur première évaluation sur la biodiversité à l'échelle de la planète. "Nous sommes en train d'éroder les fondements mêmes de nos économies, nos moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie dans le monde entier". Robert Watson, président de l'IPBES.

## TRANSFORMER NOS MODÈLES DE SOCIÉTÉ

Il n'est pas trop tard pour agir, mais cela nécessite des changements fondamentaux, préconisés l'IPBES\*. Des modifications qui doivent s'opérer tant au niveau local que global et intervenir sur le plan économique, social, politique et technologique. Voici les principaux axes à suivre pour préserver la biodiversité et l'avenir de l'humanité.

**Diminuer notre consommation** pour limiter notre pression sur l'environnement.

**Prendre en compte la biodiversité dans tous les domaines :** agriculture, production d'énergie, aménagement du territoire, gestion de l'eau douce et des zones côtières...

**Créer une économie mondiale durable** qui ne soit plus basée uniquement sur la croissance.

**Protéger les écosystèmes marins** en renforçant les zones de pêche, en créant des aires marines protégées et en réduisant la pollution des mers.

**Associer les citoyens à la gestion de l'eau** afin de garantir un accès équitable pour tous.

**Mettre en œuvre des pratiques** limitant l'érosion des sols, évitant les pollutions et favorisant le respect des écosystèmes.

**Associer les peuples autochtones et les communautés locales aux décisions** car ils jouent un rôle majeur dans le maintien de la biodiversité.

**Transformer notre modèle alimentaire** en favorisant les pratiques agroécologiques, la diversité des races d'élevage et des variétés cultivées et en développant les liens entre consommateurs et producteurs.

**Promouvoir des solutions basées sur la nature en zone urbaine**, garantissant un environnement sain pour tous et un accès aux espaces verts. Mettre en place des corridors écologiques en favorisant les espèces locales.

## À VOUS D'AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ !

**À LA MAISON**  
**Consommez responsable :** Privilégiez les aliments bio et locaux. Évitez autant que possible ceux contenant de l'huile de palme, dont la production est cause de déforestation dans les pays tropicaux.

**Mangez moins de viande et de poisson :** L'élevage est émetteur de gaz à effet de serre et consommateur d'eau et d'espace. La pêche intensive menace de nombreuses espèces.

**Faites durer les objets :** Limitez vos achats pour préserver l'environnement. Un smartphone contient plusieurs métaux rares et la fabrication de vêtements nécessite beaucoup d'eau et de produits polluants.

**DANS LES MAGASINS**  
**Refusez le plastique :** Après usage, le plastique se fragmente en microparticules et finit dans l'estomac des animaux et même dans notre assiette ! Préférez les aliments en vrac et les sacs en papier, tissu...

**Achetez des produits écologiques :** De nombreux shampoings, gels douche ou produits d'entretien contiennent des substances polluantes. Mieux vaut opter pour des produits écologiques.

**À L'EXTÉRIEUR**  
**Aménagez des refuges :** Faites une mare pour les grenouilles, des nichoirs pour les oiseaux. Plantez des haies diversifiées et végétalisez les murs. Ne tondez pas partout, car l'herbe abrite des insectes.

**Renoncez aux pesticides :** Mettez en place des alternatives aux pesticides de synthèse désormais interdits à la vente et à l'usage : choisissez des espèces résistantes, paillez, utilisez des produits écologiques.

**Limitez l'usage de la voiture :** Privilégiez les déplacements à pied ou à vélo, les transports en commun voire le covoiturage si vous en avez la possibilité.

**EN VACANCES**  
**Respectez l'environnement :** Restez sur les chemins, ne dérangez pas les animaux, faites le moins de bruit possible et rapportez vos déchets.

**Emmenez vos enfants dans la nature :** Faites leur exercer leurs sens et découvrir la richesse du vivant, ce qui pourra leur donner l'envie d'agir pour la biodiversité.

**Découvrez la plateforme de gestion pour préserver la biodiversité :** agir.biodiversitetoutousvivants.fr

## Que faire si vous trouvez un animal sauvage blessé

Contactez le centre de soins de la faune sauvage du Loiret qui est établi à COMBREUX.

Envoyez-leur un SMS au 06.77.81.11.22 en laissant vos coordonnées : Nom, Adresse, Numéro de téléphone, photo de l'animal et circonstance de la trouvaille. Ils vous recontacteront rapidement.



\* Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques



# CHILLEURS-AUX-BOIS



*Nos commerçants, artisans, producteurs locaux et entrepreneurs à votre service ...*

(Suite du précédent numéro)

## Producteurs locaux



**Freddy  
MARCHESI**

Miel chilleurois produit à partir  
de ruches situées sur notre commune

9 rue des Bruyères ☎ 06.23.51.51.71



## Nettoyage automobile



**LAVAGE AUTO  
À DOMICILE**

**ENADCAR**

LAVAGE INTÉRIEUR  
LUSTRAGE  
ENTRETIEN  
RÉNOVATION  
PRÉPARATION VENTE

## Constructions bois



**Jérémy GIRARD**

☎ 06.45.46.38.84

📧 [entrevousetbois@icloud.com](mailto:entrevousetbois@icloud.com)



## Immobilier



**bskimmobilier**



Aurore TOURNOIS  
Achat • Vente • Estimation  
Honoraires Réduits • Estimation Gratuite

[atournois@bskimmobilier.com](mailto:atournois@bskimmobilier.com)  
06 68 40 93 98

## Espaces verts

**J-M Nature's**  
Paysagiste & Services

- Entretien, création de tous vos extérieurs : taille, tonte ...
- Élagage, remise en état de parcs et jardins. Travail bio / éco-responsable
- Débaras, Nettoyage de vos extérieurs, intérieurs, locaux.
- Maçonnerie Paysagère.
- Bricolage en tout genre

*Si je peux, je le fait*

50%  
06 13 43 02 27

[j-m@isco@live.fr](mailto:j-m@isco@live.fr)



## TP, assainissement

**SASU TAM REBUFFE**

TERRASSEMENT  
ASSAINISSEMENT  
MATÉRIAUX



**DIDIER PETIAU**  
06 80 23 68 00

[tam.rebuffe@gmail.com](mailto:tam.rebuffe@gmail.com)  
23 rue du Pied boîteux

*Articles de sport,  
personnalisation d'objets*



**EDS  
MARQUAGE**  
Le partenaire du Sport

- Textile sportif
- Matériel
- Récompenses
- Flocages

DE SOUSA Esteban  
tel : 06.66.59.76.60  
mail : eds-marquage@outlook.fr  
fb : @eds marquage



*Événementiel,  
animation*



**La J-M DISCO**

Animateurs - DJ'S - VJ'S - Concepteurs  
Décors - Eclairages - Location

Toutes prestations - Toutes générations ...

06 13 43 02 27 j-mdisco@live.fr  
j-mdisco.com

*Transports*

**Transport Crosnier Pascal**

Toutes destinations - Toutes distances

Sarl Transport Crosnier Pascal  
40 Route de Neuville  
45170 Chilleux aux Bois

06 81 85 43 72  
Email : pascalcrosnier@free.fr



**NOUVEAU**

Le Garage Eray a investi dans de nouvelles pompes, équipées d'un lecteur de carte bancaire, lui permettant de délivrer du carburant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.



**Artisans, commerçants, producteurs locaux,  
entrepreneurs ...**

Vous avez une entreprise ou vous exercez votre activité sur notre commune.

Adressez-nous votre carte de visite par mail à [service.technique@chilleuxauxbois.fr](mailto:service.technique@chilleuxauxbois.fr)

Nous l'insérerons dans notre répertoire des activités économiques.

*Merci de continuer à les soutenir*

## Conseil du mardi 15 décembre 2020

## Aliénation partielle du chemin rural n° 23

Monsieur le Maire informe le Conseil de la procédure en cours portant sur le projet d'aliénation partielle du Chemin Rural n° 23 du Pied Boiteux à la Forêt et à l'ouverture d'un nouveau tracé.

L'enquête publique a eu lieu du 17 novembre au 1er décembre 2020. Aucune observation n'a été enregistrée.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des diverses pièces du dossier et des conclusions du commissaire-enquêteur, considérant que toutes les formalités prescrites par loi ont été accomplies et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide l'aliénation partielle du chemin rural n° 23 du Pied Boiteux à la Forêt, et l'ouverture d'un nouveau chemin rural et autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints en cas d'empêchement, à effectuer les démarches nécessaires à la numérotation cadastrale des nouvelles parcelles et du chemin ainsi que le transfert de propriété aux propriétaires riverains selon la procédure prévue aux articles L161-10 ET I161-10-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

## Aliénation du chemin rural n° 82 de l'Etang.

Une même procédure a été engagée concernant l'aliénation du Chemin Rural n° 82 dit de l'Etang avec une enquête publique ayant eu lieu du 17 novembre au 1er décembre 2020. Aucune observation n'a été enregistrée.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des diverses pièces du dossier et des conclusions du commissaire-enquêteur, considérant que toutes les formalités prescrites par loi ont été accomplies et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité l'aliénation du chemin rural n° 82 dit de l'Etang et autorise Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints en cas d'empêchement, à effectuer les

démarches nécessaires à la numérotation cadastrale de ce chemin et au transfert de propriété au propriétaire riverain selon la procédure prévue aux articles L161-10 ET I161-10-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

## Participation communale Classe de découverte 2021.Ecole élémentaire à COMBLOUX

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de départ en classe de découverte pour la classe de CM 2 de l'école élémentaire pour un séjour organisé par Les Œuvres Universitaires du Loiret à COMBLOUX (Haute Savoie), sur une durée de 7 jours et pour un montant de 420 € par enfant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de participer au financement de la classe de découverte 2021 à Combloux, à raison de 50 % du coût du séjour, soit 210 € par élève et sur une base de 22 élèves, d'inscrire au budget primitif 2021 de la Commune, à l'article 6288, la somme nécessaire au départ de la classe de découverte pour un montant total de 4 620 €, ainsi que la cotisation aux Œuvres Universitaires d'un montant de 15 € et à l'article 6218, une somme de 150 € correspondant à l'indemnité de l'instituteur accompagnant le groupe.

## Maintien du bureau de la Poste de CHILLEURS AUX BOIS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la Poste envisage toujours de fermer son agence de CHILLEURS AUX BOIS. Des alternatives sont proposées par la Poste avec, soit une Agence Postale gérée par la Collectivité, soit un Relais Poste chez un commerçant. Ce service public de proximité constitue un élément essentiel de vitalité de notre territoire et un vecteur de cohésion sociale.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se positionner sur le devenir de la Poste, entre le maintien du bureau tel qu'il existe actuellement ou bien sur un passage en Agence Postale Communale ou en Relais Poste. Le

Conseil Municipal après en avoir délibéré, avec 14 voix pour et 4 abstentions, décide de maintenir le bureau de la Poste de CHILLEURS AUX BOIS dans sa configuration actuelle.

## Affaires diverses :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'attribution par le Conseil départemental d'une subvention de 10 300 € pour le matériel informatique destiné aux écoles et à la Mairie.

La D.E.T.R. attribuée pour l'aménagement d'un terrain multisport a été majorée de 8 018 €, ce qui porte son montant total à 37 096 €.

Monsieur le Maire a rencontré Madame l'inspectrice de l'Education Nationale qui l'a informé de la fermeture de la 4ème classe de l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2021. 40 élèves de grande section vont en effet quitter l'école alors qu'une trentaine seulement rentreront en petite section, ce qui ramènera les effectifs à environ 75 élèves.

Concernant les travaux, la nouvelle salle au cabinet médical vient d'être aménagée. Les travaux de finition du plateau surélevé sur la RD 5 sont également terminés.

Des plantations d'arbres ont été réalisées le long du chemin des Sablonnets et de la route de Marcilly. Cette opération a bénéficié d'une prise en charge de l'achat des végétaux par le Conseil Départemental du Loiret. Il reste à ce jour, dans le cadre de cette opération, à planter des rosiers et arbustes.

Suite au prochain départ de Mmes Sandra GIBERT et Christiane LEVASSEUR, deux nouvelles personnes ont été recrutées, une pour assurer la gestion des services technique et la comptabilité, l'autre pour l'accueil.

## Conseil du mardi 12 janvier 2021

## Demande de subvention au titre de la DETR 2021 pour travaux de bouclage du réseau d'eau potable

Rue du Vivier – Rue de la Gervaise – Rue des Ateliers.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déposer une demande de subvention au titre de la DETR 2021, pour effectuer le bouclage du réseau d'eau potable rue de la Gervaise, entre la rue du Vivier et la rue des Ateliers.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 73 974 € Hors Taxes, soit 88 768,80 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sollicite une demande de subvention au titre de la DETR au taux de 35 %, établit et adopte le plan de financement comme suit :

	Montant H.T.
DETR 2021	25 890 €
Auto financement	48 084 €
Total	73 974 €

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à cette demande.

## Demande de subvention au titre de la DETR 2021 pour la rénovation énergétique de la salle du Relais.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déposer également une demande de subvention au titre de la DETR 2021, pour la rénovation énergétique de la salle du Relais.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 45 810 € Hors Taxes, soit 54 972 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sollicite une demande de subvention au titre de la DETR au taux de 35 %, établit et adopte le plan de financement comme suit :

	Montant H.T.
DETR 2021	16 033 €
Auto financement	29 777 €
Total	45 810 €

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à cette demande.

## Conseil du mardi 16 février 2021

## Subvention « les Tracas de Paloma

Monsieur le Maire propose au Conseil le versement d'une subvention auprès de l'association « les Tracas de Paloma » afin de participer à l'achat d'une poussette pour une enfant en situation de handicap très lourd. Cette fillette vit avec sa famille dans notre Commune. Le montant proposé est de 200 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'accorder une subvention de 200 € au titre de l'année 2021 à l'association « les Tracas de Paloma » et charge Monsieur le Maire de mandater ladite subvention à l'article 6574.

## Acquisition du système Portail Familles.

Monsieur le Maire informe le Conseil du projet d'acquisition d'un Portail Familles permettant la gestion des inscriptions, la facturation et le suivi des services de restauration scolaire et d'accueil périscolaire.

Le montant du projet s'élève la première année à :

- 4 796 € TTC en prestations de fonctionnement
- 597 € TTC pour l'achat de trois tablettes.

A partir de la deuxième année, le coût annuel en fonctionnement s'élève à 1 854 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré donne son accord pour la commande du Portail Familles et charge Monsieur le Maire d'inscrire les dépenses au budget 2021.

## Lancement du projet Label Numérique

Monsieur le Maire présente au Conseil les devis actualisés du Projet Label Numérique 2020 pour l'acquisition de matériel informatique destiné aux écoles communales. Le montant du projet s'élève à :

- 16 031,88 € TTC pour l'école maternelle,
- 20 922,40 € TTC ou 24 852,97 € TTC pour l'école élémentaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient les devis d'A6TEM pour un montant de :

- 16 031,88 € TTC pour l'école maternelle,
- 24 852,97 € TTC pour l'école élémentaire.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire d'inscrire les dépenses au budget 2021.

## Modification du règlement intérieur du service accueil

Monsieur le Maire rappelle que la Mairie gère les inscriptions et la facturation des services périscolaires. A ce jour, les effectifs réels des enfants sont régulièrement modifiés par défaut d'inscription préalable de la part de certains parents. Or, afin d'adapter au mieux le nombre d'employés communaux devant assurer l'accueil des enfants, il est nécessaire de connaître plus précisément le nombre d'enfants à accueillir. Pour cela, il convient de modifier le règlement du service d'accueil en complétant un de ses articles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve la modification du règlement du service accueil (joint en annexe).

## *Chemin des Sablonnets et route de Marcilly*



## *City stade*

Les travaux de réfection des 2 terrains de tennis et de construction du city stade ont débuté il y a quelques semaines. Les nouvelles structures devraient être opérationnelles au mois de juin.



## ACAC Bibliothèque



Un nouveau portail vient d'être mis en place.

L'adresse pour y accéder : <https://bibliotheque.chilleurs-aux-bois.fr/>

Vous pouvez découvrir notre catalogue en ligne et si vous êtes abonné, un code d'accès vous sera communiqué vous permettant de créer votre compte, le consulter et aussi de réserver des ouvrages en ligne.

Vous n'êtes pas encore adhérent : vous trouverez tous les renseignements nous concernant.

Si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à nous rendre visite, votre bibliothèque est ouverte 3 jours par semaine avec des horaires adaptés aux conditions sanitaires actuelles.

A bientôt.

## Les Amis des Roses

Le printemps est là et le travail réalisé par l'association des Amis des Roses de Chilleurs aux Bois lors des ateliers de plantation citoyenne commence à être visible. Déjà les premiers bulbes installés cet automne avec les vivaces dans les différents massifs le long de la nationale, derrière le terrain de foot et près de l'école maternelle sortent de terre. Nous avons aussi créé un nouveau massif autour de la croix, à la sortie du village en direction de Gallerand. Tout comme l'année dernière nos cours de taille de rosiers ont eu beaucoup de succès et les participants ont pu mettre en pratique sur les rosiers de la commune.

Toutes nos autres activités sont suspendues pour l'instant du fait de la Covid, mais nous restons motivés pour aider à l'embellissement de notre commune et nous réfléchissons à un programme d'activité dès qu'il sera possible de se réunir de nouveau.

Association des Amis des Roses de Chilleurs aux Bois :  
[amis.des.roses45170@gmail.com](mailto:amis.des.roses45170@gmail.com)

**Facebook :**

[@amisdesrosesdechilleursauxbois](https://www.facebook.com/AmisdesRosesdeChilleursauxBois)



## La Forestière



La Forestière, bien que subissant l'épidémie, continue à s'embellir et à se protéger.

Après un chantier de peinture pour améliorer portes et fenêtres intérieures sous la direction du trio Nelly, Sylviane et Bernard, l'autre équipe Jean-Paul, Philippe, Bernard et Gilles sécuriseront les fenêtres extérieures côté route de Neuville par des grilles

Enfin, les fenêtres des portes battantes de l'entrée principale seront modifiées avec le logo défini par un arbre habité et un renard.

Les réservations restent pour l'instant en attente d'une bonne nouvelle, la trésorière de l'association trouve le temps long.

Nous vous souhaitons un agréable printemps, sortir enfin de cette marmelade de virus et en prenant surtout bien soin de vous.

**le bureau**

Contact : Gilles au 06 41 17 31 14 ou  
Sylviane au 06 70 44 28 40

## Savoir-Faire

« Depuis 9 mois déjà cette pandémie :  
Nous empêche de nous réunir entre amies,  
de cuisiner nos petits plats réussis,  
de coudre des sacs aux jolis coloris,  
de fabriquer des boîtes aux différents gabarits,  
d'assembler des perles aux formes arrondies,  
de bavarder autour d'un café et de rire aussi ».

## COC Foot



Malgré les conditions sanitaires du moment, nous ne baissons pas les bras.

Nous travaillons sur plusieurs hypothèses possibles pour une éventuelle reprise ou d'autres actions et souhaitons très vite vous retrouver.

Nous vous dévoilerons le moment venu nos actions.

### Ils ont couru pour Paloma

Le Défi : Pouvons les bouchons un peu plus loin.

Paloma et sa famille vivent à CHILLEURS AUX BOIS. Aussi, nous avons souhaité soutenir l'action menée par David BESSE et Sébastien PERRUCHET qui œuvrent sans compter pour plusieurs associations.

Un grand merci à toutes nos joueuses et joueurs du COC Foot qui spontanément ont répondu présents à cette belle initiative malgré le froid, la pluie, le vent au départ de COURCY, tout en respectant les contraintes sanitaires du moment. Bravo à vous.

Le Club a également souhaité faire un don en faveur de l'association "Les Tracas de Paloma".

Le sport est aussi là pour soutenir ce genre d'action.

La récolte de bouchons plastiques continue, ils seront régulièrement remis à l'association.

Les dirigeants

Le Bureau



## Team'Mouv

Les jeunes de l'association la Team'Mouv ont organisé, début avril, une tombola en soutien à nos commerçants avec à gagner des bons d'achats chez chacun d'entre eux. Nous les remercions de cette belle initiative.

### Le vécu des victimes de harcèlement scolaire

Marie-Claude Dewulf, Chantal Stihart  
*mt pédiatrie, vol. 8, n° 2, mars-avril 2005*

« Si la violence en milieu scolaire est un sujet très fréquemment évoqué par les médias, ce n'est que dans ses formes les plus visibles. Ces formes visibles ne sont pourtant pas les plus fréquentes ni les plus graves. Le harcèlement scolaire est une violence peu visible, beaucoup moins médiatique, mais sa fréquence et la gravité de ses conséquences psychopathologiques en font un véritable problème de santé publique. (...) »

Qu'appelle-t-on harcèlement scolaire, ou bullying en anglais ? Il s'agit de violences entre élèves du même âge ou à peu près, se déroulant dans l'établissement scolaire ou pendant les trajets entre établissement et domicile. Il peut s'agir d'agressions physiques : bousculades, coups de poing, de pied, coupe de cheveux ; d'agressions verbales : insultes, railleries, sobriquets, menaces ; d'agressions à caractère sexuel : grimaces, gestes obscènes ; d'atteintes matérielles : vols, dégradation d'objets personnels ; d'ostracisme. Le harcèlement peut être direct ou indirect : consignes d'ostracisme, propagations de calomnies aboutissant à l'isolement social de la victime.

Trois caractères sont constitutifs de la notion de harcèlement : l'intentionnalité ; la répétition des actes et la durée de l'épisode ; l'inégalité entre harceleur et harcelé : le harceleur est plus fort physiquement, ou plus à l'aise dans le champ social ou verbal. »

**POUR UNE PRISE EN CHARGE ADAPTÉE  
 AU CONTEXTE SANITAIRE  
 CONTACTEZ-NOUS !**



Vanessa COCHET, coordinatrice : 06 24 42 00 42  
 Laurent VITUREAU, thérapeute : 07 87 03 10 92  
 Manuel DIAZ, maître d'armes : 06 06 85 50 12

Cercle d'Écime de Pithiviers  
 Salle d'Armes du Gymnase Pasteur  
 Complexe sportif Marcel Piquemal  
 Boulevard Pasteur  
 45300 PITHIVIERS  
 cepithiviers@gmail.com



## Reconstruction par le sport



Programme de soins personnalisés incluant  
 accompagnement thérapeutique  
 et activité sportive

Cercle d'Écime  
 de Pithiviers

### L'ÉCRIME

### POUR S'EXPRIMER

Si les activités physiques ou sportives sont des outils connus pour contribuer à l'amélioration de l'état d'esprit, en luttant efficacement contre le stress, la dépression ou encore l'anxiété, elles sont également reconnues pour lever les difficultés rencontrées lorsque elles sont pleinement intégrées à un parcours de remobilisation ou de reconstruction.

Le programme de prise en charge thérapeutique adapté du Cercle d'Écime de Pithiviers a pour but de remédier aux traumatismes du corps et de l'esprit causés par le harcèlement en milieu scolaire pour redonner confiance en l'avenir à des enfants et adolescents fragilisés grâce à un dispositif de soins personnalisés incluant accompagnement thérapeutique et atelier d'écime.

L'écime thérapeutique permet de s'approprier la symbolique de l'écime en parant - ripostant et ainsi améliorer le parcours global d'insertion ou réinsertion. La pratique favorise de fait la découverte ou redécouverte d'une capacité à agir, la construction ou reconstruction de l'estime de soi et participe à l'appropriation ou réappropriation de l'image corporelle.

Par son champ lexical, son équipement et sa pratique, l'écime offre une sécurité : protégés par une tenue symbolique et un masque, les enfants et adolescents traumatisés, devenus parfois traumatisants, se découvrent une force pour faire face à leurs maux une arme à la main.

Dès la prise en charge validée par le Cercle d'Écime de Pithiviers, les enfants et adolescents souffrant de harcèlement en milieu scolaire peuvent bénéficier gratuitement de séances thérapeutiques individuelles régulières organisées au cabinet thérapeutique auxquelles sont couplés des ateliers d'écime individuels périodiques dispensés au sein de la salle d'armes du Cercle d'Écime de Pithiviers qui met gracieusement à disposition un équipement complet permettant la pratique. Seul le coût de la licence sportive reste à la charge du jeune accompagné.

L'accompagnement thérapeutique ne peut s'imposer et n'a pas vocation à se substituer à la médecine, mais il peut lui offrir un complément des plus bénéfiques. En revanche, il peut être proposé à toute personne désireuse d'en bénéficier. L'enfant ou l'adolescent s'engageant lui-même, à son rythme, dans son propre processus, le thérapeute lui offre, par sa présence, un cadre propice à l'écoute et au soutien.

Les outils mis à disposition permettent d'explorer de nouveaux possibles et d'intégrer des ressources jusqu'alors non conscientisées. Les bénéfices portent notamment sur le développement d'une réelle et progressive autonomie ainsi que sur l'intégration corps / psyché, condition indispensable à l'épanouissement des jeunes et au déploiement de leurs capacités afin qu'ils puissent envisager un avenir serein, armés face aux assauts de la vie.

Le dispositif « Reconstruction par le sport » propose le soin de l'esprit et du corps dispensé par une équipe pluridisciplinaire :

#### ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE

Laurent VITUREAU

Psycho-énergéticien  
 Maître praticien en hypnose Ericksonienne  
 Maître enseignant Reiki  
 Instructeur certifié en ecime traditionnelle japonaise



Alexandra VITUREAU

#### ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE

Sophrologue certifiée R.N.C.P.  
 Technicienne en hypnose Ericksonienne  
 Certifiée en massage traditionnel chinois  
 Animatrice d'ateliers thérapeutiques



#### ACTIVITÉ SPORTIVE

Manuel DIAZ

Maître d'armes  
 Titulaire du DEJEPS, mention ecime  
 Formé à l'écime santé  
 Responsable santé au sein de l'équipe technique régionale d'écime



« A la fin de l'envoi, je touche ! »

**Bureaux ouverts** du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H,  
les mardis et vendredis de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H  
et le samedi de 9 H à 12 H.

**Tél : 02.38.39.87.06** - Courriel: [mairie@chilleursauxbois.fr](mailto:mairie@chilleursauxbois.fr)  
Site internet : [www.chilleurs-aux-bois.fr](http://www.chilleurs-aux-bois.fr) – Page Facebook : Mairie Chilleurs Aux Bois

**Editeur :** Mairie de Chilleurs-Aux-Bois

**Directeur de publication :** Gérard LEGRAND

**Réalisation :** Commission Communication

**Crédit photographique :** Tous droits réservés

**Mise en page et impression :** Images'IN et imprime

## Un peu d'Histoire

### L'ancre de la Place de Romand

Sans doute, avez-vous remarqué l'ancre posée fièrement sur le toit du magasin Bande de Fleurs ?

Cette ancre est la seconde implantée à cet endroit, la première ayant subi les affres de la tempête de 1999. La nouvelle se veut une reconstitution à l'identique de l'ancre originelle réalisée par Auguste FOUGERON - aïeul de Mme AULANIER-BUIRON – résidant à cette adresse. Ce dernier exerçait les professions de quincailler et ferblantier, ce dernier terme signifiant qu'il réparait des pots et autres objets en zinc. D'où l'emploi de ce matériau pour la réalisation de l'ancre telle que nous pouvons l'admirer.

Parti faire son service militaire en Normandie, Auguste FOUGERON a servi durant sept ans sur le Jeanne d'Arc. Durant ce temps, il se substitua à un jeune homme de bonne famille l'ayant payé en vue d'accomplir à sa place ses obligations militaires. A son retour, avec l'argent ainsi gagné, il acheta le magasin situé Place de Romand afin d'implanter son activité sur notre commune et réalisa la fameuse ancre en souvenir de ces années de service. Outre les activités traditionnelles d'un quincailler, Monsieur FOUGERON commercialisait des articles de ménage et des cycles. Il assurait également la réparation des ustensiles de cuisine et objets en étain. Vous pouvez voir, sur l'une des photos, Auguste FOUGERON en compagnie de son épouse Adeline et de ses enfants, Charlotte et Louis. Travaillant en bas dans la quincaillerie, il vivait avec sa famille à l'étage supérieur.

Le magasin restera, jusque dans le milieu des années quatre-vingt-dix, une quincaillerie avant d'accueillir de nouvelles activités dont, aujourd'hui, celle de notre fleuriste Aurélien et de sa boutique Bande de Fleurs.

